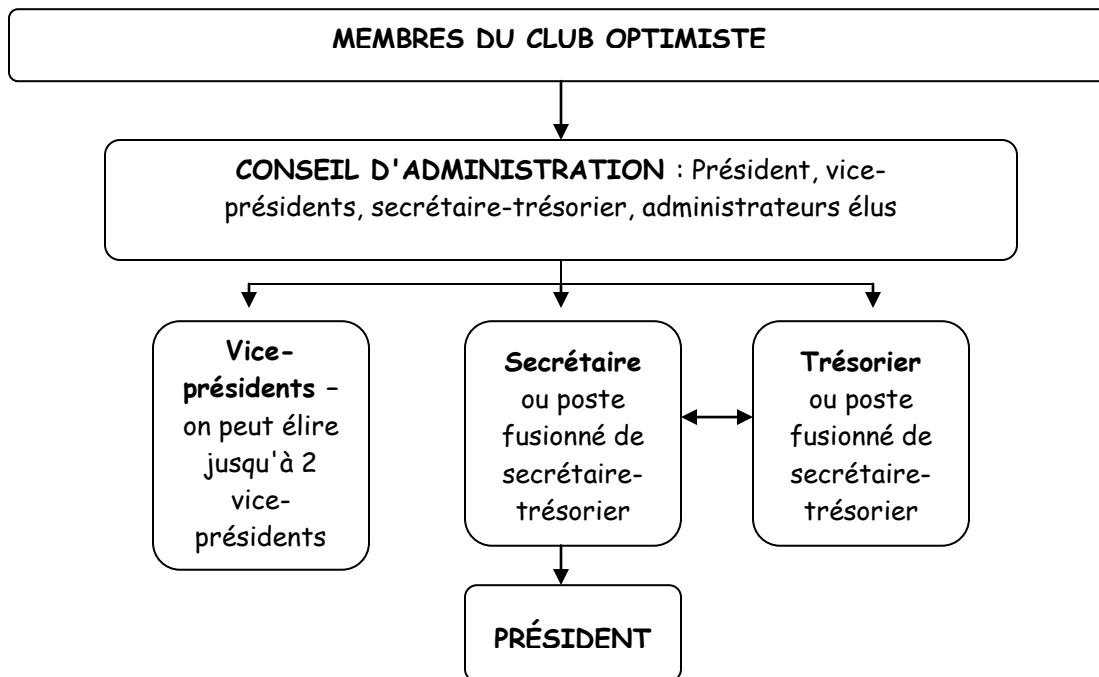


STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DE CLUB

Une structure administrative clairement définie est essentielle pour assurer l'efficacité et elle aide à établir une autorité hiérarchique et à définir les responsabilités. L'organigramme modèle repose sur l'expérience de milliers de clubs Optimistes. La majorité des clubs peut utiliser l'organigramme tel quel. Le président devrait le remplir et le distribuer à chaque membre du club.



RESPONSABILITÉS DES DIRIGEANTS ET DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

(Le conseil d'administration se compose du président, du ou des vice-présidents, du secrétaire-trésorier, auxquels s'ajoute le nombre élu d'administrateurs, chacun ayant le droit de voter.)

- Déterminer les politiques
- Dresser les plans à court et à long terme
- Choisir et radier les membres
- Superviser les activités de club
- Aviver les comités de club
- Prévoir une révision annuelle des livres du club
- Pourvoir aux postes vacants entre les élections
- Cerner les causes et prendre les mesures pour corriger une perte excessive de membres et une assiduité médiocre.

PRÉSIDENT (élu)

- Coordonner et appuyer la mise en œuvre des programmes et des politiques de club
- Présider toutes les réunions de club et du conseil d'administration
- Représenter le club au sein de la collectivité et aux divers échelons d'Optimist International
- Procéder aux nominations nécessaires
- Siéger au conseil d'administration de district
- Travailler de concert avec la personne responsable de la croissance personnelle au sein du club pour encourager la croissance personnelle et professionnelle des membres

VICE-PRÉSIDENTS (élus)

(Possibilité d'élire jusqu'à deux vice-présidents; sans numérotation hiérarchique et qui ne sont pas président de comité)

- Servir d'intermédiaires entre le conseil d'administration et un groupe de comités
- Présider les réunions de club et du conseil d'administration en l'absence du président
- Siéger au conseil d'administration
- Remplir toutes les fonctions qui reviennent d'ordinaire aux vice-présidents
- Effectuer les tâches assignées par le président

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER (élu)

(poste fusionné de secrétaire-trésorier, ou deux postes distincts)

- Tenir les procès-verbaux des réunions du conseil et des réunions du club
- Recevoir et déboursier tous les fonds du club
- Conserver les dossiers financiers
- S'occuper de la correspondance du club
- Préparer et remplir tous les rapports de club
- Tenir à jour les dossiers concernant l'effectif, les marques de reconnaissance et la participation

LES 10 MEILLEURES RAISONS POUR ADOPTER LE MODÈLE DE STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DE CLUB

1. Il peut s'adapter aux besoins particuliers du club sans modifier le concept fondamental.
2. Il peut facilement s'adapter à toute taille de club.
3. Il forme une chaîne de communication efficace.
4. Il offre suffisamment de soutien pour assurer toutes les activités du club.
5. Il favorise l'engagement de tous les membres du club.
6. Il est complet; toutes les activités essentielles au club s'y retrouvent.
7. Il libère le président pour des fonctions administratives du conseil d'administration.
8. Il utilise les talents et les capacités de tous les dirigeants et administrateurs.
9. Il offre la possibilité de former de futurs dirigeants de club.
10. Des milliers de clubs ont démontré son efficacité au cours des années.

RECOMMANDATIONS POUR ADAPTER LE MODÈLE À VOTRE CLUB

CLUBS DE PETITE TAILLE (environ 30 membres ou moins)

- Chaque vice-président sert d'intermédiaire entre un groupe de comités et le conseil d'administration.
- Chaque administrateur élu devrait être affecté à un comité.
- Dans le club de petite taille, le président sortant et les six administrateurs élus peuvent être présidents de comité.
- Un membre de club peut, au besoin, participer à plus d'un comité.

CLUBS DE TAILLE MOYENNE (de 30 à 75 membres environ)

- Dans un club de cette taille, l'administrateur ne devrait pas agir à titre de président de comité.
- Assurez-vous que chaque personne est affectée à un comité avant de demander à un membre de siéger au sein de plus d'un comité permanent.

CLUBS DE GRANDE TAILLE (environ 75 membres ou plus)

- Comme le club de taille moyenne, sauf que les activités de la plupart des comités peuvent être réparties entre deux ou plusieurs comités.
- Exemple : Les responsabilités liées à l'effectif peuvent être divisées et être confiées à un comité de recrutement et à un comité d'éducation.
- Les clubs qui ont un nombre important de comités peuvent améliorer l'efficacité de la structure en demandant aux administrateurs de servir d'intermédiaire entre deux ou trois comités et un vice-président.